

DEMANDE DE LOGEMENT ETUDIANT DE COURTE DUREE

Formulaire à transmettre par mail : crous.logementcourt@ac-nantes.fr

N° INE : _____	NOM : _____	Prénom : _____
Date de naissance : _____	Nationalité : _____	
Adresse complète : _____		
E-mail : : _____		
n° de Tél fixe : _____	N° Tél portable : _____	

Informations vous concernant :

- Êtes-vous actuellement logé par un autre Crous : oui non
 Si oui : par le Crous de _____
- Êtes-vous boursier sur critères sociaux : oui non
- Êtes-vous BGE ou BGF : oui non
- Motif de votre demande de logement de courte durée : _____

Vous souhaitez :

1 - Catégorie de logement (consultez leur descriptif ici : [logements Crous Nantes Pays de la Loire](http://logements.Crous.Nantes.Pays.de.la.Loire)) :

cochez	choisissez	Loyer Mensuel	Durée mini du séjour	Date d'arrivée	Date de départ
	une chambre de 9 m ² non rénovée	141.90 €	2 jours		
	une chambre de 9m ² rénovée	219.40 €	2 jours		
	un studio (environ 20 m ²)	231.48 € à 327.20 €	1 mois		

Les logements du Crous ouvrent droit, sous certaines conditions, aux aides au logement de la Caf : consultez www.caf.fr

2 - Quartier souhaité : _____

Fait à _____ le _____

Conditions d'attribution :

1. cette demande ne garantit pas l'admission dans un logement du Crous. Votre affectation est subordonnée aux places disponibles et aux critères du Crous d'accueil.
2. en vertu d'une convention entre le Crous de Rennes-Bretagne et du Crous de Nantes-Pays de la Loire, les résidents logés par le Crous de Rennes bénéficient d'une priorité en logement de courte durée.
3. les critères d'affectation en logement de courte durée sont identiques aux critères d'affectation généraux en logement universitaire du Crous d'accueil. Consultez notre site : www.crous-nantes.fr
4. formalités : caution solidaire, dépôt de garantie, assurance peuvent vous être demandées. Consultez notre site : [séjours courts](http://sejours.crous)

Pièces justificatives à joindre à votre dossier :

- 1- photocopie de votre certificat de scolarité ou de votre carte d'étudiant(e)
- 2- attestation de bourse BGE-BGF si vous êtes concerné(e)
- 3- stagiaires : la photocopie de votre convention de stage vous sera demandée à votre arrivée.